

**Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand »
patrimoine de toute la commune de Rochefort**

Fiche n° 13

Priorité : Lot 2

1. Description du projet

La fiche 7 du lot 1 s'est attelée à mettre en valeur 3 sites patrimoniaux jugés prioritaires (Kiosque de Jemelle, Belvédère à Han-sur-Lesse et Tour d'observation de l'Ermitage à Auffe). Cette fiche du lot 2 a pour objectif de reprendre l'ensemble du patrimoine rochefortois afin de pouvoir progressivement mettre en œuvre sa mise en valeur, à savoir :

Patrimoine protégé

- Monuments classés : au nombre de 15 (maisons urbaines, tours, chapelles, châteaux, moulins, fermes, églises, potales) ;
- Sites classés : au nombre de 24 (alentours de monuments, sites particuliers, arbres, cimetières, fortifications, vestiges, points de vue, allées, anticlinaux, rochers belvédères, ponts, ruines, squares, parcs, carrières, grottes) ;
- Zones Natura 2000 (+/- 7.400 ha), réserves naturelles (+/- 1.100 ha : réserves domaniales, 5 réserves agréées, 2 réserves forestières, réserves privées), 101 Sites de Grand Intérêt Biologique et 5 Cavités souterraines d'intérêt scientifique.

Patrimoine non protégé

- Petit patrimoine et grand patrimoine remarquable ;
- Patrimoine paysager et villageois non protégé ;
- Patrimoine immatériel (vieux métiers, fêtes, folklore, gastronomie...)

TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE ROCHEFORTOIS :

- Création d'une voie d'accès à "l'Oppidum", depuis le cimetière à Jemelle ;
- Création d'un belvédère au-dessus des rochers de la rive droite de la Wamme à Jemelle ;
- Aménagement des pompes, des croix... au Ry de Vachaux avec des aires de repos ;
- La mise en valeur et restauration des pierres à laver à Eprave ;
- La mise en valeur des 4 pompes à eau ; à Mont-Gauthier ;
- La restauration des anciennes pierres tombales dans le mur de l'église de Lessive (notamment celle d'un Bourgmestre qui a exercé 60 ans)
- Tout autre élément patrimonial recensé et à recenser ...

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET INSCRIPTION TOURISTIQUE :

- Création d'une cellule patrimoine (promotion et sauvegarde) ;
- Organisation de manifestations particulières autour du patrimoine ;
- Amélioration de la signalétique et de l'information relative au patrimoine :
 - Au moyen de QR codes sur panneaux didactiques.
- Diffusion d'informations :
 - permettant la géolocalisation de ce patrimoine ;
- ...

Vues photographiques



Figure 1 : Jemelle – Direction de l’Oppidum depuis le cimetière (Source : Streetview)



Figure 2 : Jemelle – Rochers sur rive droite de la Wamme (Source : Streetview)



Figures 3, 4 et 5 : Ry de Vachaux - Croix, pompes (Source : Streetview)

2. Justification du projet (par rapport aux besoins identifiés dans le diagnostic partagé)

CONTEXE

Le territoire de la Commune de Rochefort, composé de ses vingt-trois noyaux villageois, regroupe un patrimoine historique riche et varié, reflet de l'activité de ses habitants au cours du temps. Ce patrimoine, non seulement « matériel » (édifices, sites) mais également « immatériel » (gastronomie, folklore, fêtes villageoises), constitue un atout tant pour la mémoire collective que pour la qualité du cadre de vie et peut être mis à profit pour le développement économique, notamment le tourisme :

VOLONTE DE LA CLDR DE POUVOIR METTRE L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE EN VALEUR

Dans le diagnostic partagé, on relève que les éléments de patrimoine sont nombreux sur le territoire, mais demeurent parfois méconnus. La consultation de la population montre d'ailleurs un intérêt pour la mise en valeur du patrimoine historique et des édifices religieux considérés comme participant à la spécificité des villages.

On constate également le potentiel du patrimoine bâti architectural et spatial des centres de Rochefort, de Jemelle, Han et Wavreille... Mais, les idées ne manquent pas pour la mise en valeur d'autres facettes du territoire communal : le château-ferme de Mont-Gauthier, le kiosque et ses abords à Jemelle, le belvédère et l'accès à l'oppidum à Jemelle...

Par ailleurs, le secteur touristique –dont l'offre est plutôt diversifiée et de qualité– joue un rôle fondamental dans l'entité de Rochefort, mais, le patrimoine (tout comme les plans d'eau), est un élément à valoriser et son potentiel touristique ne s'avère pas assez exploité.

Les membres de l'ancienne CLDR estiment qu'il est nécessaire de débiter par améliorer ce qui a été mis en place comme valorisation du patrimoine lors de l'ancien PCDR et notamment de compléter l'inventaire photographique réalisé par Yves Rollin reprenant 200 éléments de petit patrimoine présents sur la commune, sur Belvaux et Wavreille.

Cet inventaire sera mis à disposition de tous les habitants sur le site de l'ODR.

La CLDR souhaite que cette mise en valeur touristique concerne l'ensemble du « petit » ou/et « grand » patrimoine de la commune de Rochefort, en citant notamment :

- A Jemelle : création d'une voie d'accès à "l'oppidum", depuis le cimetière ;
- A Jemelle : création d'un belvédère au-dessus des rochers sur la rive droite de la Wamme ;
- A Wavreille : mise en valeur de l'ancien four en face de l'école (Lot 0)
- Au Ry de Vachaux : aménagement des pompes, des croix et d'aires de repos ;
- A Han-sur-Lesse : mise en valeur et aménagements des abords du belvédère (lot 1)
- A Auffe : reconstruction de la tour d'observation de l'ermitage de Resteigne ;
- A Jemelle : remise en valeur des abords du kiosque (lot 1) ;
- A Eprave : la mise en valeur et restauration des pierres à laver ;
- A Mont-Gauthier : la mise en valeur des 4 pompes à eau ;
- A Lessive : les anciennes pierres tombales dans le mur de l'église de Lessive (notamment celle d'un Bourgmestre qui a exercé 60 ans)
- ...

3. Lien avec la stratégie du PCDR (*enjeux, défis, objectifs...*)

| En 2030... | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|--|---|---|---|---|
| Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire | | | | Défi 2 : Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs | | | Défi 3 : Accroître la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel | | | Défi 4 : Renforcer les initiatives et les liens entre générations | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 |

Les objectifs spécifiques de la stratégie du PCDR qui sont visés par ce projet sont :

1.3/ Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel (*contact avec entreprises, liens avec les acteurs de l'enseignement, emplois moins qualifiés pour populations plus sensibles au chômage, formations en lien avec les secteurs d'emplois...*).

2.2/ Améliorer l'aménagement des espaces publics (*cohérence, harmonie, image*) et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.

3.2/ Favoriser le renforcement du tourisme local (*en se basant sur le patrimoine naturel, le petit patrimoine, le Géopark et sur une valorisation du centre de Rochefort*).

4.2/ Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat (*infrastructures et équipements, soutien aux associations...*).

4. Impacts du projet sur le développement durable (*impacts positifs et négatifs*)

| Environnement | Social et culturel | Economique |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Contribution à la préservation du territoire (mise en valeur du patrimoine) ; - Conscientisation à la mise en valeur et l'utilisation durable du bâti existant et au respect du territoire. | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des paysages et du patrimoine culturel et/ou historique ; - Incitation au tourisme de proximité et à l'activité de plein air. | <ul style="list-style-type: none"> - Stimulation de l'activité touristique. |

5. Localisation et statut

Statut au Plan de Secteur : L'ensemble des zones du Plan sur le territoire communal (zones forestières, zones d'habitat à caractère rural...)

Statut de propriété : Propriétés publiques ou privées qui recèle des éléments de petit ou grand patrimoine.

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- La Commune de Rochefort et le service de l'urbanisme ;
- La Région, monuments et sites ;
- Le Géopark Famenne Ardenne ;
- La CLDR, les habitants, les comités villageois ;
- Les historiens locaux et artisans « vieux métiers » ;
- Le Syndicat d'Initiative de Rochefort (cfr. publication)
- Les privés propriétaires de petit patrimoine populaire ou insolite.

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche (critère de faisabilité technique, administrative et financière) :
 - Mise à jour exhaustive de l'inventaire ;
 - Propriété publique ou privée sur laquelle se situe l'élément patrimonial ;
 - Volonté (ou non) du propriétaire privé d'adhérer au projet.
- Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :
 - Inventaire réalisé lors de la précédente ODR.
- Programme des travaux (préciser les besoins en termes de fonctionnalités, de surfaces, d'organisation des espaces...) :

A préciser dans l'étude technique de valorisation.
- Planification: Descriptif de la mise en œuvre et phasage :
 - Réalisation du cahier spécial des charges et mise en adjudication ;
 - Appel d'offre pour -marché de services- la réalisation de l'étude technique ;
 - Choix de l'auteur de projet ;
 - Réalisation de l'étude technique qui comporte l'analyse exhaustive de la situation existante ainsi que les mesures d'aménagement ou de restauration de sites à réaliser ;
 - Réalisation des travaux de mise en valeur des biens sélectionnés ;
 - Mise en place d'une signalétique adaptée afin de signaler le petit et grand patrimoine sur l'ensemble du territoire et de panneaux didactiques avec QR codes ;
 - Création des brochures d'information ou mise à jour des brochures touristiques existante tenant compte du patrimoine.
- Démarches administratives à réaliser ; Etude préalable
 - Etude technique préalable, relevé géomètre des lieux... ;
 - Demande de permis d'urbanisme pour la réalisation de certains ouvrages/aménagements.
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
/

8. Evaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

- Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|---|--------------|---|
| Réalisation d'au moins 5 ouvrages de mise en valeur du patrimoine rochefortois. | 5. | Commune |

- Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

| Intitulé de l'indicateur | Valeur cible | Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...) |
|--|--------------|---|
| Augmentation du nombre de visiteurs sur les sites patrimoniaux mis en valeur, aux journées du patrimoine, par exemple. | 20 %. | Commune. |

Annexes

1. Enumération de biens potentiels -sites et monuments classés- à mettre en valeur.

Annexe 1 : Enumération des biens potentiels à mettre en valeur.

La liste des sites et monuments classés sur la commune de Rochefort :

Entité Date de classement Description du bien classé (M : monument / S : site) :

- Auffe 13/01/1977 Chapelle Saint-Lambert (M), deux tilleuls et alentours (S)
- Ave 14/01/1977 Église Saint-Michel et mur du cimetière (M), cimetière, tilleuls et place (S)
- Briquemont 10/05/1982 Chapelle Saint-Nicolas, dite Reine Astrid (M) et alentours (S)
- Eprave 12/02/1981 Fortification antique du "Tienne de la Roche"(S)
- Forcée 17/04/1985 Point de vue (S)
- Génimont 07/03/1980 Chapelle Notre-Dame et alentours (S)
- Génimont 10/07/1980 Ferme de Génimont, dite "Carillot" (façades et toitures), rue du Jardinia, n° 13 (M) et alentours (S)
- Hamerenne 18/06/1946 Chapelle Saint-Remy (M)
- Hamerenne 29/03/1976 Chêne (S)
- Hamerenne 23/11/1976 Site de la "Laide Fosse" (S)
- Han-sur-Lesse 27/04/1982 Allée de marronniers devant la sortie des grottes (S)
- Han-sur-Lesse 26/05/1982 Anticlinal et terrains communaux de part et d'autre de la "Cluse du Ry d'Ave" (S)
- Han-sur-Lesse 01/07/1982 Site du "Belvédère" ou "Rochers de Serin" (S)
- Jamblinne 10/03/1948 Chapelle Saint-Barthélemy (M)
- Jemelle 11/01/1983 Vestiges d'une forteresse dite "Vieux Château" (S)
- Jemelle 30/09/1981 Vestiges de la villa romaine dite "de Malagne" ou "Neufchâteau" et tertres de pierraille appelés marchets, situés près de la villa (S) (+ Rochefort)
- Lavaux-Sainte-Anne 01/02/1937 Château de Lavaux et ferme attenante (M), dans le site classé du pont voisin
- Lavaux-Sainte-Anne 29/01/1988 Pont de pierre sur la Wimbe (M) et alentours du château et de la ferme (S)
- Lessive 15/06/1992 Ancien moulin de Lessive (façades, toiture, machinerie, parties maçonnées du bief (M) et plaine alluviale de la Lesse, depuis le barrage en amont jusqu'à l'île en aval et certaines parties de voiries (S)
- Rochefort 02/12/1959 Chapelle de Lorette, calvaire et Saint-Sépulcre (M), allée bordée de 49 tilleuls et alentours (S)
- Rochefort 18/07/1966 Ruines du château : tours, remparts et enceintes (M); jardins et château moderne avec annexes (S)
- Rochefort 04/11/1976 Maison (façades, toitures, grilles devant la maison), rue de Behogne, n°46 (M), trottoirs et pavement de la chaussée (S)
- Rochefort 16/10/1975 Square François Crépin (S)
- Rochefort 16/10/1975 Maison dite "Jacquet", rue Jacquet, n° 76 (M)
- Rochefort 18/12/1984 Maison (façade du rez-de-chaussée et du premier étage), rue Jacquet, n°77 (M)
- Rochefort 20/12/1979 Maison (façades et toitures), rue Jacquet, n° 96 (M)
- Rochefort 04/11/1976 Maison (façades, pignons et toitures), rue Jacquet, n° 99 (M)
- Rochefort 04/11/1976 Tour des anciens remparts, place Lafayette, derrière le n° 99 de la rue Jacquet (M)
- Rochefort 16/10/1975 Maison (façades et toitures), rue des Tanneries, n° 6 (M)
- Rochefort 08/04/1949 Parc de l'ancien hôtel des Roches (S)
- Rochefort 30/09/1981 Vestiges de la villa romaine dite "de Malagne" ou "Neufchâteau" et tertres de pierraille appelés marchets, situés près de la villa (S) (+ Jemelle)
- Rochefort 16/10/1975 Carrière de marbre Saint-Remy (S)
- Rochefort 10/05/1982 Grotte du "Trou Maulin" et colline dite de "Beauregard" (S)